

(tumultes, clameurs, vociférations.)

Le Président agite sa sonnette.

M. Déroulède. . . mais l'obéissance passive du procureur et du Sénat à un homme indigne. . . ,

Le procureur général se lève et ne pouvant parler, vide son verre. (Rires.)

Mais la forte voix de Déroulède domine le bruit.

— Condamnez-moi si vous voulez.

Je dis ce que je pense, vous êtes des misérables, j'en veux pour mon argent.

Allez, Monsieur le procureur général, faites votre besogne, vous commettez un crime.

Je déclare que cette assemblée est infâme ; elle déshonore la France.

Le procureur général. — La lutte entre la révolte et la loi aura un terme.

M. Déroulède. — Oui, elle aura un terme !

Vous les valets de l'illégalité.

Le procureur général. — Je requiers l'application de l'article 222 du Code pénal pour outrage à des magistrats et l'application de la loi de 1835, puis expulsion de Déroulède jusqu'aux plaidoiries. . . ,

M. Déroulède. — 5 ans de prison et ne confondez pas les peines

Le procureur général. — C'est l'affaire de la justice. . . .

M. Déroulède. — Il n'y a pas de justice ici !

C'est la Haute Cour d'injustice !

(Le procureur s'agite, tous les sénateurs sont debout).

M. Déroulède. — Le président de la République est indigne de la République !

— Vous, vous déshonorez la France !

Plus je serai frappé par vous, plus j'eserai honoré par la France

Vous êtes des misérables, des bandits. On dirait que le procureur général est votre drapeau rouge.

On s'applatit devant lui, c'est la Commune légale, c'est l'anarchie, c'est honteux. (Bravo !).

Me Reuiller. — Je ne veux pas défendre M. Déroulède. .

Je craindrais d'amoindrir ses paroles.

Faites ce que vous voudrez.

M. Barillier. — " Vive Déroulède ! Vive la République du peuple ! "